CSDEPJ 25 février 2020 Volume 31

COMMISSION SPÉCIALE SUR LES DROITS DES ENFANTS ET LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
Mme RÉGINE LAURENT, Présidente
M. ANDRÉ LEBON, Vice-président
M. MICHEL RIVARD, Vice-président
Mme HÉLÈNE DAVID, Commissaire
M. ANDRÉS FONTECILLA, Commissaire
M. GILLES FORTIN, Commissaire
M. JEAN-SIMON GOSSELIN, Commissaire
Mme LESLEY HILL, Commissaire
Mme LISE LAVALLÉE, Commissaire
M. JEAN-MARC POTVIN, Commissaire
Mme LORRAINE RICHARD, Commissaire
Mme DANIELLE TREMBLAY, Commissaire

AUDIENCE TENUE AU 500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST MONTRÉAL (QUÉBEC)

HUIS CLOS

Montréal, le 25 février 2020

Volume 31

DIANE BEAUCHAMP Sténographe officielle

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES PIÈCES	3
PRÉLIMINAIRES	4
	6
	6
	6

25 février 2020 Volume 31, huis clos - 3 -

EN L'AN DEUX MILLE VINGT (2020), ce vingt-cinquième (25e) jour du mois de février :

3

PRÉLIMINAIRES

5

6

LA PRÉSIDENTE :

Merci. Alors, je vous rappelle que nous siégeons à 7 huis clos et nous recevons avec grand plaisir 8 , seize (16) ans 9 maintenant et qui est suivie par les Services de la 10 protection de la jeunesse depuis trois ans. Elle 11 est accompagnée de sa maman, Bienvenue... 12 13 bienvenue, , et de son 14 intervenante , qui est

Merci d'être là.

Alors ce qu'on nous a dit - je peux te tutuoyer parce que je pourrais être ton arrière grand-mère - c'est que tu tenais à témoigner de ton expérience à la Commission parce que malgré toutes les difficultés que t'as pu rencontrer au fil des années, tu te trouves quand même chanceuse. Chanceuse d'avoir été entourée par ton intervenante qui t'accompagne, entre autres,

25

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25 février 2020 Volume 31, huis clos - 4 -

- 1 2 Oui. LA PRÉSIDENTE : 3 Une fois que vous serez assermentées, t'auras une quinzaine de minutes pour nous exposer et nous dire ce que t'as envie de nous dire. Puis ensuite, ce sera les questions des commissaires. Comme je te 7 l'ai dit en te saluant, on a tous l'air des 8 vieilles affaires, mais on est gentils quand même. 9 10 Oui. Non, je le sais. 11 LA PRÉSIDENTE : 12 O.K. On n'est pas « cool », là, mais on est 13 gentils. C'est pas pareil. 14 15 Ah non, non, non, sincèrement, vous êtes « cool ». 16 LA PRÉSIDENTE : 17 On est gentils. 18 19 Je connais pratiquement tout le monde ici parce que 20 je vous suis dans la vie genre. 21 LA PRÉSIDENTE : 22 Ah, super. 23 24
- Ça fait que... oui, oui. Non, je suis... Oui.



1	LA PRÉSIDENTE :
2	Parfait. O.K. Alors je vais demander
3	:
4	Oui, oui, c'est ça, c'est ça.
5	LA PRÉSIDENTE :
6	je vais demander à la greffière de vous
7	assermenter, s'il vous plaît.
8	
9	
10	
11	
12	(Sous serment)
13	
14	LA PRÉSIDENTE :
15	Merci. Alors, la parole est à toi.
16	:
17	Oui. Bien premièrement, je tiens à dire à quel
18	point que je suis fière d'être ici aujourd'hui.
19	Madame Laurent, je vous admire vraiment beaucoup,
20	sincèrement. C'est pas la première fois que je
21	parle de vous, que je suis les témoignages, puis
22	c'est vraiment un honneur, là, de pouvoir être ici
23	aujourd'hui devant vous tous. Je sais qu'on a une
24	limite de temps ca fait que je vais commencer tou

de suite.

Je m'appelle , j'ai eu seize (16) 1 2 ans . J'ai grandi à avec mes deux parents et mes petits 3 frères. En l suis allée en centre jeunesse pour la première fois . J'avais seulement douze (12) ans, mais un vécu énorme. Les motifs de 7 placement étaient : négligence... négligence de la 8 part de mes parents. Quelque chose qui est 9 difficile à porter par mes parents. J'ai passé un 10 mois là-bas et je crois avoir eu droit seulement à 11 une rencontre de suivi durant tout ce temps. Les 12 éducateurs avaient de la difficulté à prendre un 13 temps avec moi, tellement ils étaient obligés de 14 remplir PIJ tout le temps. 15 Après un mois, tous les intervenants se 16 sont rassis : ma TS, les intervenants, les 17 réviseurs pour discuter de ma situation. Et ils ont 18 convenu que j'étais apte à retourner chez moi. Je 19 suis retournée chez moi le I 20 et trois mois 21 après je suis retournée en centre jeunesse, je suis 22 allée à parce qu'il n'y avait plus de 23 place où est-ce que je vivais, à 24

, à ce moment-là.

25

2

3

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25



Mes motifs de... mes motifs étaient : troubles du comportement, comportement sexuel à risque et enjeux au niveau affectif. À I j'ai vraiment aimé leur approche. Les éducateurs étaient très jeunes, mais avaient quand même un peu d'expérience. Je trouve qu'ils agissaient comme des humains et pas comme des robots. Tout cela m'empêchait pas de péter des coches. Je passais beaucoup de mon temps en isolement, mais là-bas à ils appelaient ça . C'était une petite cellule grise avec des graffitis sur les murs. Je me sentais triste dès que je rentrais dans le bloc. Les éducateurs venaient me voir tous les trente (30) minutes et me demandaient si j'étais disponible à retourner à l'unité. Si la réponse était « non », ils repartaient.

J'ai eu quelques fois des contentions car je ne voulais pas aller au bloc. Ils mettaient mes mains serrées derrière mon dos et ça me faisait mal. Les agents, je les appréciais quand même. Ils venaient avec nous faire des activités, des sports, de la cuisine, c'est quelque chose que j'aimais beaucoup. Les éducs m'envoyaient en isolement dès que je présentais des signes de non collaboration. Ils prévenaient mes crises en m'isolant.

Ils... oui, c'est ça. Je suis donc allée... 1 je suis déjà allée au bloc car je m'étais 2 automutilée. Les éducateurs ne m'ont même pas 3 demandé comment j'allais et si ma coupure était grave. , car j'aurais dû avoir des points de suture et je n'en ai pas eu. Je crois qu'ils avaient un peu peur de moi, les éducateurs. Ils avaient peur de ce que j'étais 9 prête à faire. J'avais l'impression qu'ils 10 manquaient d'informations sur comment aider les 11 jeunes en crise, mais ça c'est mon opinion. 12 Je suis sortie du centre. Sept mois après, 13 mes problèmes, qui s'étaient atténués, ont 14 recommencé. Au mois 15 , je suis retournée en centre. Mes motifs de 16 placement étaient rendus beaucoup plus graves. 17 J'avais la fugue, la consommation, la prostitution, 18 les problèmes familiaux et plusieurs autres. Je 19 suis allée I 20 J'allais vraiment pas bien, j'étais dans 21 l'ignorance de mes problèmes. Je trouvais ma vie 2.2 normale. 23 Mes difficultés ont empiré, mais beaucoup. 2.4 Je crois que les éducs ne savaient plus quoi faire 25

14

15

16

17

18

19

20

21

2.2

23

24

25

avec moi. Ils ont littéralement tout essayé pour 1 2 m'aider, mais je ne voulais rien savoir. Après quelques mois là-bas, j'ai dû aller à l'intensif, 3 mes problèmes ne s'ayant (sic) pas améliorés. J'étais épuisée, je ne prenais plus soin de moi, les gens m'utilisais tout le temps. Ils m'ont envoyée à , en intensif. J'ai fait quelques activités de prévention à la 8 prostitution, alors que j'avais plutôt besoin 9 d'activité d'intervention à ce sujet. La prévention 10 n'était plus utile étant donné que j'étais rendue 11 assez loin dans ce milieu. 12

Je suis retournée à deux mois après et je n'avais aucunement travaillé deux jours après mon retour en ouvert, je suis retournée dans ce milieu. Moins d'une semaine après ma sortie d'intensif, je suis retournée à en intensif . À ce moment-là, j'ai changé.

J'ai rencontré des éducs informés face à ma problématique, qui savaient comment intervenir. Je n'allais plus au bloc, je ne faisais plus de crises, je travaillais sur moi vingt-quatre (24) sur vingt-quatre (24). Leur approche me sécurisait, ils m'ont fait vraiment sentir à l'aise. Je me suis énormément ouvert (sic) à eux.

2

3

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25



Je suis sortie de l'intensif six mois après mon séjour et mon séjour en ouvert fut court à nouveau, car j'ai recommencé la prostitution, mais seulement quelques jours, car je suis retournée en intensif.

Ma vie a pris un nouveau sens en un mois. Je suis sortie, j'ai recommencé ma vie. Depuis ■ je m'en sors, je travaille fort sur moi, je suis à l'école externe depuis le début de l'année. J'ai l'aide de ma merveilleuse TS, avec qui j'ai une relation incroyable, sincèrement. C'est beaucoup grâce à elle que je suis ici aujourd'hui. Je suis épanouie... je m'épanouis, comme j'aurais dû le faire depuis toujours. Ça m'aura pris beaucoup de temps à comprendre ce que je méritais, mais aujourd'hui je le sais. Je vais extrêmement bien, malgré tout ce que j'ai vécu. Je rencontre une survivante avec le SPVM et cela m'aide beaucoup. Je risque d'ailleurs d'en devenir une d'ici deux ans. Je souhaite aider d'autres jeunes filles comme moi, qui ont des difficultés dans leur vie. Jeunes filles et jeunes hommes, je tiens à préciser. Donc, c'est ce que j'ai à dire, mais je pense que ma mère aussi avait des choses à dire.

CSDEPJ 25 février 2020 Volume 31, huis clos - 11 -

1 LA PRÉSIDENTE :

Je vous en prie, Madame. Allez-y.

3

Oui, dans le fond, moi, si je suis ici aujourd'hui c'est surtout pour parler de... avant tout ça. Juste de l'écouter, excusez-moi, j'ai une émotion. « My God! » Je suis tellement fière d'elle. Ça a été difficile au début parce que depuis qu'elle 8 était toute petite, qu'on avait de la 9 difficulté avec son comportement. On a... on a 10 essayé de consulter rapidement quand elle était 11 plus jeune au niveau du public. C'était tellement 12 long qu'on est allés au niveau du privé, mais ça 13 coûte vraiment cher, donc quand ça a été le temps 14 qu'on soit pris au privé, on ne nous a pas écoutés. 15 C'était pressant souvent pour eux de faire les 16 rencontres puis de passer à une autre famille parce 17

20

T'es bonne.

18

19

23

2.4

25

22

Moi, je voulais aussi dire que le fait que notre fille fonctionnait mal à la maison, mais que ça allait très bien à l'école, ça nous a comme nuit

les intervenants, eux, peu nombreux.

que les quotas de famille étaient nombreux, puis



parce qu'on dirait justement que les gens ne nous prenaient pas au sérieux. On dirait souvent que les enfants, il faut que ça aille mal à l'école pour qu'ils soient pris en considération, qu'ils peuvent avoir un problème. Puis on a passé par... c'est ça, comme j'ai dit, des pédopsychologues, psychologues au privé. Ensuite, on a été vus par un travailleur social au niveau du CLSC. Ensuite, une fois qu'on a été comme mis à part parce que notre tour était passé, les problèmes, ça continuait, là, ça n'arrêtait jamais.

Ça fait qu'à un moment donné j'ai moi-même appelé la DPJ parce que je ne savais plus quoi faire avec mon enfant. Oui, elle, elle avait des problèmes, mais je voulais me signaler, moi, parce que j'étais juste comme dépourvue, je ne savais plus quoi faire. Puis c'est à ce moment-là qu'on nous a présenté l'accueil psychosocial. Puis je veux dire pour les parents qui n'ont pas le « guts » d'eux-mêmes appeler à la DPJ, ils n'ont aucune idée que ce service-là existe. Parce qu'on ne le savait pas non plus, nous, que ce service-là existait.

On a été pris en charge après quand même un long moment par eux. On a été suivis par le système

2

3

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

, là, qui s'appelle le ■. À ce moment-là, j'ai... on a été un petit peu plus pris en considération, mais quand même rapidement il fallait passer à un autre appel. Puis suite à des événements, là, que ma fille, dans le fond, a faits, on a été référés en santé mentale jeunesse, encore là avec les CLSC. Puis avait à peu près douze (12) ans à ce moment-là, c'était dans l'été de ses douze (12) ans en secondaire 1. Moi puis mon conjoint, on était juste à boute, plus capables, on n'avait plus de ressources, on ne savait plus quoi faire. On était certains qu'on était des mauvais parents parce qu'on s'était fait dire toute son enfance qu'elle avait juste un TDA, puis qu'il fallait juste faire du renforcement positif, puis que c'était pour bien aller, puis de l'aimer.

Ça fait que, nous, ce qu'on pensait c'est qu'on l'aimait mal parce que ça fonctionnait juste pas. À ce moment-là, en santé mentale jeunesse, le psychologue qui était là à ce moment-là, la travailleuse sociale, ils nous ont écoutés puis ils nous ont crus. Puis à un moment dans une salle ils nous ont dit : Est-ce que vous êtes en train de nous dire que vous êtes juste plus capables, vous

2.2

ne pouvez plus prendre soin de votre fille, puis il n'y a personne dans votre entourage qui pourrait s'en occuper? On a dit « oui », puis à ce moment-là on n'avait plus le contrôle sur rien. Le téléphone s'est fait à la DPJ. Ils sont venus chercher notre fille, puis elle est partie.

Ça a vraiment pas été facile, mais je la regarde aujourd'hui... ça aurait peut-être pu être fait différemment, mais je suis quand même fière qu'on soit rendus où est-ce qu'on en est aujourd'hui. Parce qu'à ce moment-là, à certains moments, on a rencontré des gens qui nous ont écoutés puis qui nous ont aidés, dont est là depuis est là depuis

Puis une chance... une chance que c'est elle qui est là, puis une chance que c'est elle qui nous suit parce qu'on n'a pas besoin de passer notre temps à raconter notre histoire, à refaire tout le processus, à repasser par ça, à raconter notre histoire.

Puis je prends cinq minutes pour raconter ça, là, mais on pourrait vous en parler pendant des semaines, tellement que c'est lourd puis c'est compliqué. Ça fait que je suis quand même fière

qu'on soit rendus là aujourd'hui. Puis l'importance 1 2 a dans nos vies, c'est juste pas mesurable. C'est ça. 3 LA PRÉSIDENTE : Est-ce que vous vouliez ajouter quelque chose? 6 Le travail en Protection de la jeunesse, je dirais 7 que ça comporte plusieurs défis. À certains... 8 certaines journées, à certains moments je vous 9 dirais que je suis passionnée, à d'autres je vous 10 dirais qu'il faut frôler la folie pour continuer de 11 faire ce travail-là. Des familles comme celle 12 , je n'en ai pas rencontré souvent. Des 13 gens qui souhaitent réellement se mobiliser, qui 14 souhaitent réellement prendre les besoins de leurs 15 enfants, les besoins de leur famille en main, il 16 n'y en a pas tant que ça. Pour qu'on puisse 17 intervenir dans la vie des familles, ça prend des 18 motifs exceptionnels. Des fois, le motif 19 exceptionnel il faut qu'il soit signalé, resignalé 20 pour qu'on puisse avoir suffisamment d'informations 21 ou de préoccupations pour intervenir. Puis je crois 22 que c'est là que ça ne fonctionne pas non plus. 23 Quand, en première ligne, les gens 2.4

demandent de l'aide, si c'est pas offert rapidement

25

2.2



puis... je pense que tout le monde essaie de faire son possible, là, dans le système où on est actuellement, mais que ça reste pas suffisant.

Les intervenants de première ligne pourraient, eux aussi peut-être, s'il y avait suffisamment d'intervenants dévoués, pourraient peut-être être plus efficaces dans leurs interventions. C'est la même chose chez nous également, là, en Protection de la jeunesse. Je pense qu'on essaie tous, au meilleur de ce qu'on peut donner, d'accompagner les jeunes, leur famille, mais on manque tous clairement de moyens.

À l'interne, dans les... la dernière année, j'ai vu le trois quart de mon équipe quitter pour aller au CLSC, pour aller vers d'autres emplois où il y avait une considération, où il y avait une reconnaissance. Parce qu'au centre jeunesse, je pense qu'on le fait parce qu'on croit en ces enfants-là, en ces familles-là qu'on voit grandir, qu'on voit s'épanouir, mais de la reconnaissance on n'en a pas tant que ça.

Le temps que je prends avec , avec sa famille, je ne peux malheureusement pas l'offrir aux familles que j'accompagne parce que, dans les faits, ce qu'on considère c'est qu'on

2

3

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25



devrait rencontrer les gens à peu près une fois par mois. Mais je suis désolée, c'est pas en une fois, une rencontre par mois d'une heure ou de quarantecinq (45)minutes, où on peut faire en sorte que les choses changent réellement. Ça prend une intensité, ça prend un temps aussi pour créer un lien avec les gens qu'on accompagne. Ils ont besoin d'être considérés, puis des fois c'est pas toujours facile. Dans les informations qu'on a à valider avec eux, dans les motifs pour lesquels on intervient, parce qu'effectivement d'entendre qu'on est négligent envers son enfant, alors qu'on a fait tout ce qu'on pouvait pour pouvoir la supporter, ça reste difficile. Même si ça prend un motif pour intervenir, je pense que ça reste souffrant pour des parents. Quand à chaque tribunal, quand à chaque révision il faut qu'on renomme les motifs pour qu'on puisse continuer d'intervenir, ça reste une lourdeur, là, pour les familles.

Mes collègues, je les vois aussi essayer de faire leur possible. Il y a beaucoup, beaucoup de nouveaux intervenants qui essaient, eux aussi, de se débrouiller avec les outils, avec l'ordinateur, parce que les technologies, oui, c'est intéressant, mais ça comporte plusieurs défis. Les interventions

2

3

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

2.4

25



qu'on fait, il faut qu'on les justifie dans
l'ordinateur. Donc, cette belle machine-là, il faut
qu'on l'alimente puis quand on a... dans les
dernières années on a documenté, dans le fond, le
travail qu'on faisait aux quinze (15) minutes. Ils
nous ont demandé de documenter par journée qu'estce qu'on pouvait faire comme intervention.

Puis je trouve que ce qui est ressorti de cette étude-là, bref, c'était qu'on passait quinze (15) minutes de temps en contact avec les gens qu'on accompagne. Le quatre-vingt-cinq pour cent (85 %) du temps sert à alimenter l'ordinateur ou à faire des demandes de service. J'ai pas étudié dans la vie pour être une gestionnaire de service ou pour être une informaticienne ou pour alimenter cet outil, cette machine, cette bête-là, qui fonctionne très mal, qui a différentes lacunes, qui... excusez-moi, le terme, mais plante régulièrement. C'est un irritant, c'est mon principal irritant. Parce que pendant que je documente les informations, pendant que je nourris l'ordinateur, je ne suis pas en intervention directe avec les jeunes qui en ont de besoin.

Je pense que dans mon travail, avec les années, je ne me perçois pas nécessairement comme



un agent de contrôle, même si mon rôle en

Protection de la jeunesse en demeure un. Je me vois

comme un agent de changement, puis je pense que ça

fait la différence aussi. Je pense que les gens ont

besoin d'être considérés, je pense que des familles

comme qui travaillent fort, ils ont

besoin d'être accompagnés par des gens qui vont

croire en eux, qui vont croire en leur potentiel,

puis qui sont capables de voir au-delà des besoins

puis des difficultés qui sont parfois difficiles.

Je pense que ce qu'on demande aux familles aussi

c'est de rester impliquées auprès de leurs enfants,

de tolérer quelque chose qui peut être intolérable.

Les choix ______ a pris dans les dernières années ont été très difficiles. De demander à des parents d'accompagner, dans tout ce que ça comporte comme rendez-vous, comme... Au niveau policier aussi, parce que de faire des dénonciations policières ça comporte différents défis. Les tribunaux aussi c'est un autre défi, je pense que c'est lourd à porter pour les jeunes, pour les familles, mais également pour les intervenants, là, qui tentent de faire leur possible.



1 LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup, merci. Je vais peut-être me

permettre un commentaire avant de passer à la

période de questions. Quand je vous entends parler

toutes les trois, puis je le sais que c'est pas

possible, je le sais, là, que c'est pas possible,

mais je pense que pour changer la perception, la

population aurait besoin d'entendre ces belles

histoires-là pour comprendre le travail des

intervenantes, pour comprendre ce que ça veut dire

pour une jeune fille de douze (12) ans et qui est

capable aujourd'hui.

Puis vous avez raison d'être fière, Madame, d'apporter des propositions puis de dire : moi, je veux mettre sur pied pour d'autres hébergés, comment je peux les accompagner, et caetera? Ce sont des belles histoires, des belles histoires de la DPJ, mais on peut pas... on peut pas, malheureusement, vous filmer puis le placarder partout dans la province. C'est... il faut vivre avec cette... ce... en tout cas, cette déception-là, c'est comme ça. Mais on va trouver des façons de s'assurer de parler de ces belles histoires-là. Merci, merci infiniment. Je vais passer la parole à Hélène David.

- 1 Mme HÉLÈNE DAVID, commissaire:
- Q. [1] Merci beaucoup pour votre... votre témoignage à
- trois voix, je pense que c'est très complémentaire
- et très apprécié. Je sais, **et la company**, que tu
- voulais beaucoup parler de parrainage.
- 6
- 7 R. Ouais, oui.
- Q. [2] Je peux-tu te laisser du temps pour ça?
- 9 R. Ah oui.
- Q. [3] Parce que je pense que tu y tiens beaucoup.
- 11 R. Oui, vraiment, vraiment.
- Q. [4] J'aurai peut-être une petite question après...
- 13 R. Parfait.
- Q. [5] ... à ta mère, mais je... je te laisse aller.
- 15 R. O.K.
- Q. [6] J'ai dit le mot-clé y paraît.
- R. Oui, oui, vraiment beaucoup. Dans le fond, le
- parrainage c'est un projet qui me tient énormément
- à coeur.
- 20 , un projet
- de parrainage. J'ai un document ici que j'aimerais
- vous remettre à la fin concernant mon projet, mais
- c'est un document huit pages, qui explique la
- nécessité que le parrainage peut avoir dans un
- centre jeunesse. Bien sûr, ça comporte des risques,

beaucoup, beaucoup de risques. Il faut s'assurer

que le parrainage est fait de manière saine, de

manière positive, avec des jeunes sains et

positifs. Mais le but du parrainage, je pense que

c'est surtout de faciliter... de faciliter le

cheminement d'un jeune.

Moi, ce que je... ce qu'on amène dans notre

projet c'est faciliter l'arrivée d'un usager.

9 Excusez, j'ai dit « usager », un jeune. C'est pas

un « usager », c'est un jeune, c'est une personne.

11

R. Tu parles comme les intervenants.

13

18

25

14 R. Oui, c'est ça. Je parle comme les intervenants.

Mais c'est un jeune, puis c'est ça qu'il faut

amener. Il faut amener le fait que ce soit un jeune

qui arrive, qui a des difficultés, oui, mais qui a

des besoins, qui a des craintes parce que veut,

veut pas, les centres jeunesse ce qu'on entend, ce

que moi j'entends dire des jeunes qui rentrent en

centre c'est : c'est une prison, ils vont-tu me

22 battre? Ils vont-tu être méchants? Est-ce que je

vais avoir le droit de manger trois repas? Est-ce

que... c'est ça qu'on entend. C'est ça que, moi,

j'entends dans mon unité douze-dix-sept (12-17)

2

3

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25



présentement, là. Des jeunes filles qui se demandent si elles vont être en sécurité en centre jeunesse parce qu'elles entendent... ce qu'elles entendent c'est pas ça. Puis c'est ça qu'on veut amener.

Puis moi, dans le fond, ce que j'amène par rapport à ce projet-là c'est la possibilité que quand un jeune est amené en centre jeunesse, c'est moi qui l'accueille. Au lieu que ce soit un éducateur, une figure d'autorité, quelqu'un qui fait peur, qui arrive, c'est une jeune qui vit dans ta problématique, dans ta maison, pour l'instant. Moi, ma maison est chez moi, mais présentement je vis là, donc je l'accueille puis juste comme un adolescent à un adolescent ou un adolescent à un enfant, parce que c'est quand même douze-dix-sept (12-17), c'est quand même des enfants, je l'accueille comme j'aurais aimé être accueillie, moi, quand je suis rentrée en centre jeunesse. Et j'ai été accueillie plusieurs fois en centre jeunesse parce que j'ai fait des « in and out » à plusieurs reprises. Donc, je l'accueille comme j'aurais aimé être accueillie.

Puis c'est une des raisons qui me tient le plus à coeur, c'est surtout le fait que, moi, j'ai



1	pas été accueillie comme ça. Puis c'est un
2	projet on n'a pas encore ça n'a pas encore
3	commencé,
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	. Puis oui,
14	je crois que c'est pertinent, je crois que c'est
15	quelque chose de c'est un projet qui pourrait
16	être qui pourrait être transporté et qui
17	pourrait être amené de région en région, de centre
18	en centre.
19	Puis je pense que ça pourrait amener
20	quelque chose de différent, mais quelque chose de
21	pertinent. Quelque chose de pertinent, quelque
22	chose qui va venir mettre qui va avoir un impact
23	sur le cheminement des peut-être deux, des peut-
24	être deux ans, des peut-être deux mois, deux ans,

deux semaines que le jeune va passer dans ce

25

- milieu-là, ça peut faire une différence. Ça peut
- faire une différence. Je crois en ça énormément.
- Donc, c'est ça. Mon parrainage, c'est ça.
- Q. [7] Et si je comprends bien, t'es encore en foyer
- de groupe ou quelque chose comme ça?
- R. Centre jeunesse.
- 7 Q. [8] Centre jeunesse.
- R. Centre jeunesse, puis d'ici
- retourne officiellement chez moi, après quatre ans
- en centre jeunesse à avoir travaillé très, très,
- très, très, très fort, je retourne chez moi pour de
- bon.
- Q. [9] Et puis là, tu continues à te scolariser,
- j'imagine.
- R. Oui, bien oui, bien oui, beaucoup. Je suis en
- secondaire . , mais
- j'ai des très bonnes notes. Puis je m'investis...
- pour moi, le monde de l'éducation c'est ce qu'il y
- a de plus important présentement. C'est quelque
- chose que j'ai renié dans ma vie pendant longtemps,
- quelque chose que je me foutais complètement.
- Aujourd'hui, c'est une de mes priorités. J'ai envie
- de me rendre loin dans la vie pour moi, pour les
- autres, parce que j'ai envie d'aider les gens. Ça
- fait que l'éducation c'est la priorité pour moi.

- Q. [10] T'as l'air bien partie pour ça en tout cas.
- 2 R. Merci. Merci.
- Q. [11] Alors à un moment donné il y a eu un point
- de... un point tournant. Il y a eu quelque chose,
- là, qui fait que c'est devenu plus... tu t'es
- reprise, puis t'as dit : là, je veux vraiment...
- 7 R. Oui.
- Q. [12] ... que ça marche. C'est-tu à cause de
- 9 certaines personnes autour comme ton intervenante
- ou tes parents, ta mère, je ne le sais pas qui...
- ou c'est ton âge très vieux?
- R. Bien en fait, je crois que oui. Mon âge a une
- influence là-dessus. J'ai pris de la maturité en
- quelque sorte. Tu me regardes, moi, quand j'avais
- douze (12), tu regardes moi aujourd'hui à seize
- (16) ans, je ne suis pas la même personne. En fait,
- tu regardes moi il y a huit mois et tu regardes moi
- aujourd'hui et c'est deux personnes différentes,
- 19 complètement différentes.
- LA PRÉSIDENTE :
- 21 (Micro fermé).
- R. Oui, oui. Non, mais c'est ça. Puis ces deux
- personnes-là c'est les personnes qui peuvent le
- plus témoigner de ça et le plus dire que j'ai
- évolué. Mais je te dirais : _____, je l'apprécie

- beaucoup, là, puis je ne vais pas dire que son
- travail n'est pas bon, mais c'est pas
- nécessairement , c'est l'unité où est-ce que
- j'ai été, c'est l'unité **de la lite**, l'encadrement
- intensif ... en fait, pas l'unité,
- les intervenants qui étaient là.
- 7 Mme HÉLÈNE DAVID, commissaire:
- 8 Q. [13] Hum.
- 9 R. Oui, c'est eux qui ont fait en sorte que je suis
- ici aujourd'hui. C'est eux qui ont fait en sorte
- que j'ai décidé de me reprendre en main. Mais bien
- sûr il y a mes frères aussi. Ça, c'était la raison
- pour laquelle le réviseur d'intensif, l'accès de
- l'intensif m'a laissée sortir de l'intensif. Il m'a
- dit: aujourd'hui tu me dis que tu veux
- être là pour tes frères? Si t'es pas là pour tes
- frères, c'est ta parole, là, que tu... tu brimes ta
- parole à toi.
- 19 Q. **[14]** Oui.
- R. Et depuis ce jour-là, je suis ici. Bien pas ici,
- là, partout, là, mais ici aujourd'hui, mais sinon
- je suis ici puis je prends soin de moi, je prends
- soin de ma famille. Puis veut, veut pas, c'était
- mon seul facteur de protection, puis aujourd'hui
- j'ai peut-être une vingtaine de facteurs de



- protection parce qu'en en ayant une, ça m'en amène
- une autre, puis ça m'en amène une autre toujours,
- ça fait que c'est ça. Oui.
- Q. [15] Donc, quand tu vas sortir
- te sens très confiante pour la suite des choses?
- R. Ah, vraiment. Je... j'ai... Oui. J'ai aucun doute
- que ça va mal se passer, mais je ne vis pas dans le
- déni non plus. Je vis pas dans le déni de me dire :
- ah, c'est pas vrai que je vais pas... ça va pas
- toujours être beau. Je vais me chicaner avec ma
- mère. Des fois j'aurai pas envie d'être avec elle,
- c'est sûr, c'est normal, je serais pas normale de
- pas toujours... de toujours être en train de
- l'aimer, t'sais. Mais... mais...
- 15 LA PRÉSIDENTE :
- Tu ne serais pas une vraie adolescente.
- R. Je ne serais pas une vraie adolescente. Mais ça,
- c'est quelque chose que j'ai compris, puis c'est
- quelque chose que je sais qui va arriver. Je vais
- me chicaner avec elle. Peut-être qu'un jour je vais
- reconsommer, peut-être qu'un jour je vais vivre une
- situation avec un gars, que ça va être super
- difficile. Je ne suis pas à l'abri de ça, mais ce
- que je sais, c'est que j'ai travaillé, j'ai évolué,
- puis aujourd'hui je suis rendue à une place, puis

il y a une place que j'ai envie d'aller aussi. Il y
a un but que je veux atteindre, là, puis il n'y a
personne qui va se mettre à travers ce chemin-là
que je me bats pour construire depuis huit mois,
là. Personne.

8

9

12

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Q. [16] Puis c'est quoi ton nouveau but?

une manière d'être entendue.

R. Bien je veux... en fait, moi, je veux devenir

10 11

. Puis au-delà de

ça, je veux être une survivante dans deux ans. Un projet qui me tient énormément à coeur. Mais oui,

, il y a survivante, mais j'ai envie de faire une différence. J'ai envie de faire une différence, j'ai envie d'amener du changement. Puis c'est pas... c'est pas depuis hier que j'ai ça, depuis que je suis jeune je cherche une manière de briller. Je cherche une manière de... je cherche

Puis là, j'ai trouvé ma manière d'être entendue aujourd'hui, mais aujourd'hui, mais hier aussi, puis demain aussi. Puis c'est ça mon but,

14

15

16

17

18

19

20

21

2.2



c'est d'être entendue puis de faire la différence. 1 2 Parce que c'est, moi, en tant qu'adolescente de seize (16) ans, qui va permettre aux autres de 3 réaliser des choses, qui va permettre aux autres de faire des changements. Parce que si, moi, je ne change pas, pourquoi je pourrais convaincre les 6 gens de changer? Pendant longtemps c'était ça, 7 pendant longtemps j'étais comme : ah oui, changez 8 oui, je donnais des conseils aux jeunes. Dans le 9 fond, j'étais comme : « O.K. Fais plus ça! » Mais 10 moi-même je faisais ça. 11 Aujourd'hui, je vais bien, énormément bien. 12

Aujourd'hui, je vais bien, enormement bien.

Je prends... je travaille très fort sur moi puis je m'épanouis, puis c'est ce qui rend crédible le fait que je suis ici aujourd'hui. C'est ce qui rend crédible le fait que... le moment où est-ce que je parle aux filles puis que je dis : Regarde, tu peux t'en sortir. T'es peut-être dans la merde, là, peut-être que t'as personne dans ta vie, peut-être que... mais tu peux t'en sortir, tu peux prendre la décision de te relever. Tu peux prendre la décision.

- Q. [17] projet de parrainage, il s'inscrit où dans tout ça,
- 25 R. parrainage fait partie du changement



que j'ai envie d'amener. C'est quelque chose que 1 2 j'ai envie de partager partout. Pas tout de suite c'est sûr, là. ▮ 3 , il va probablement y avoir des changements à faire aussi. Ce projet-là n'est pas parfait, ce projet-là va demander des 6 modifications, c'est certain, mais ça va prendre 7 une place importante. 8 9 10 11 12 13 14 fait que ça prend une place importante. Mais grâce 15 à ça, ce document-là, il y a des changements qui 16 vont être apportés. Puis c'est ça que j'ai envie, 17 des changements. Pas juste pour moi, pour tous les 18 petits, là. Tous les petits, puis tous les grands 19 aussi, là. C'est pas juste... la DPJ c'est pas 20 juste des petits enfants, là, c'est pour tout le 21 monde. 22 O. [18] Bien bravo, merci beaucoup. 23

25

24

R. Merci.

- 1 LA PRÉSIDENTE :
- Merci, on va poursuivre avec Lesley Hill.
- Q. [19] Merci à vous trois d'être ici, on est très,
- très chanceux de votre générosité, puis d'avoir
- trois... trois perceptions, perspectives
- différentes. Donc, je veux juste dire à
- que : t'as de la « drive », excuse-moi, je suis
- anglophone, hein.
- 10
- R. Ah non, non, mais je parle anglais. Écoute, parle-
- moi anglais si tu veux, ça ne me dérange pas.
- Q. [20] T'as de la « drive », t'as de la passion...
- 14 R. Merci.
- 15 Q. **[21]** ... t'as de l'énergie, t'as de la
- détermination.
- 17 R. Merci.
- Q. [22] Puis on dirait que tu viens de comprendre que
- si tu utilises tout ça positivement, tu vas faire
- un changement dans ce monde.
- 21 R. Je... je vais faire un changement.
- Q. [23] Bien félicitations.
- R. Je ne sais pas quand, je ne sais pas... je sais
- comment, mais je ne sais pas quand, je ne sais pas
- ça va être où, je ne sais pas... mais je vais faire

CSDEPJ 25 février 2020 Volume 31, huis clos - 33 -

- clos 33 -
- un changement.
- 2 Q. [24]
- R. Oui, oui, effectivement, oui.
- Q. [25] Puis tous les projets, donc félicitations pour
- 5 ça.
- R. Merci, merci beaucoup.
- Q. [26] J'ai quelques questions pour vous. Là, je vais
- dire , mais c'est
- 9
- R. Oui, il n'y a pas de problème, oui.
- Q. [27] Donc, j'écoutais tout ça tantôt puis quelle
- montagne russe.
- 13 R. Oui.
- Q. [28] Dans le fond, c'est le seul mot qui me vient
- en tête. Quelle montagne russe pour un parent qui
- aime son enfant, qui veut le meilleur pour son
- enfant.
- 18 R. Oui.
- 19 Q. [29] Puis qui vit tout ce que vous avez passé. Puis
- j'entendais que le service ■
- , le service santé mentale vous a aidée,
- 22 mais...
- 23 R. Oui.
- Q. [30] ... c'était quand même loin en processus. Puis
- ma question était, en vous écoutant : si tout ça



- était arrivé plus tôt, est-ce que vous pensez que
- vous seriez à la même place? Si vous aviez su que
- l'accueil psychosocial existait puis qu'il y avait
- des services pour les parents dans les CLSC?
- R. Je ne sais pas si... si on serait rendus à la même
- place au même moment, mais tout ce que je peux dire
- 7 c'est qu'elle aurait moins souffert et on aurait
- moins souffert, c'est sûr et certain.
- 9 Q. [31] Hum, hum.
- R. Parce que les... bien je trouve que les délais ça a
- juste pas de sens. T'sais, tantôt j'ai raconté ça
- rapidement, mais t'sais ça a commencé
- était... les premiers services qu'on a eus, elle
- était en deuxième année jusqu'à temps au moment où
- elle rentre en DPJ, elle avait douze (12) ans, donc
- on parle, t'sais, de presque six ans là. Puis il y
- a un délai pour se faire suivre justement en
- mettons, bien c'est neuf mois. Puis après ça, pour
- avoir accès à la santé mentale jeunesse, ça a pris
- plus qu'un an.
- 21 O. [32] Hum, hum.
- 22 R. Ça fait que pendant tout ce temps-là, elle dépérit
- puis nous aussi, t'sais. C'est difficile parce
- qu'on... t'sais, on sent qu'on n'a pas d'appui
- puis... c'est ça. Comme je le disais tantôt,



- t'sais, je pense qu'on a été de l'avant parce qu'on a fait des téléphones puis on a fait des démarches, mais il y a des parents peut-être qui n'auraient pas eu la force ou, peu importe, de faire ça. Ça fait que tout ce que ça fait, c'est que ça tire vers le bas.
- Donc, c'est sûr qu'on serait probablement rendu là, mais différemment. Puis comme je dis, on aurait probablement moins souffert.
- Q. [33] Puis je vous entendais dire tantôt à quel
 point, du moment que la DPJ a été signalée, c'était
 comme une spirale.
- 13 R. Oui.
- Q. [34] Vous avez senti que vous perdiez le contrôle.
- R. Oui. On a perdu... T'sais, souvent on essaie de...
- quand on parle dans le passé, on a des moments
- clés, t'sais, comme la naissance de nos enfants ou
- des moments heureux. Mais, ces trois ans-là, là, on
- était... c'est comme tout mélangé, un peu vide,
- t'sais. On a de la misère à se replacer dans le
- temps parce qu'il est tellement arrivé de choses,
- t'sais, c'est...
- événements, t'sais, traumatisants ou quoi que ce
 soit. Ça fait que des fois on se relie par rapport

à ces événements-là. Mais, on se perd de vue comme parent parce qu'on perd un enfant, dans le fond. On se perd de vue comme couple. Moi et mon conjoint, qui est son père, on est toujours ensemble puis on se fait dire souvent que des fois c'est rare que ça arrive, t'sais, mais on est toujours ensemble.

Puis on recherche notre place par rapport à nos autres enfants aussi, t'sais, qui... Elle, c'est notre première, ça fait qu'on a-tu fait les choses pas comme il faut? C'est-tu nous autres qui sommes des mauvais parents? Donc, on n'a plus le contrôle on dirait sur rien.

Puis c'est un peu, comme madame Laurent le disait tantôt, t'sais, on aime ça entendre des histoires comme ça parce qu'on entend la DPJ, c'est pas toujours beau. Mais, les gens, on dirait qu'ils ne sont pas prêts nécessairement à entendre ça, donc on reste avec notre histoire, on reste avec nos tabous.

20 Q. [35] Hum, hum.

1

2

3

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

21 R. La famille proche aussi ne comprend pas parce 22 qu'avec les motifs avec lesquels pour nous notre 23 fille, t'sais, c'est de la négligence. Ça fait que 24 là les parents « bien, voyons, comment ça? Vous 25 avez été négligents puis c'est de votre faute. »



- Donc, on se sent coupable, on se fait culpabiliser.
- Ça éloigne des gens, ça éloigne la famille. Ça fait
- que c'est des petites choses... Oui, des amis,
- 4 t'sais.
- 5 C'est des petites choses qui font en sorte
- qu'on reste avec notre noyau. Dans le temps, je
- 7 disais qu'on était quatre vu
- rendue ailleurs. Donc, on essaie de se serrer avec
- notre noyau puis on survit, c'est vraiment ça, on
- 10 survit.
- Q. [36] Et à part cette pression constante de sentir
- la stigmatisation, je pense qu'il y a une pression
- financière aussi...
- 14 R. Oui.
- 15 Q. [37] ... pour les parents dont vous vous vouliez
- nous sensibiliser.
- 17 R. Oui.
- 18 Q. [38] Puis c'est pas quelque chose qu'on a entendu
- beaucoup, donc je vais vous laisser aller.
- 20 R. Bien, à toutes les personnes que j'en ai parlé, il
- n'y a personne qui était au courant que ça coûtait
- quelque chose, t'sais, quand ton enfant va à la
- DPJ, t'sais. Les premiers trente (30) jours sont
- gratuits, on a comme un trente (30) jours d'essai.
- Puis après ça, il y a des contributions parentales



qui sont demandées aux parents.

Donc, ça... encore là, au départ, c'est un montant maximal qui est chargé. Puis si encore là on ne fait pas la demande ou on ne le sait pas, on peut avoir une diminution de contribution par rapport à un ratio avec notre salaire, mais il faut le demander, c'est pas offert. Si on ne se renseigne pas, si on ne parle pas, c'est pas offert.

Puis c'est un... bien, en tout cas, pour nous, ça a été quand même un fardeau financier parce que c'est une dépense, je l'ai notée là dans mes choses là, mais... Si on parle sur une année pour nous là, c'est autour de six mille dollars (6 000 \$) de plus. Puis c'est sûr que, oui, il y a l'allocation familiale qui nous est enlevée. Ça, je le comprends parce que l'enfant ne vit plus avec nous. Mais c'est un autre... c'est un autre revenu qui nous est enlevé d'environ là, pour nous c'était peut-être mettons quatre mille dollars (4 000 \$). Ça fait qu'on parle d'à peu près dix mille dollars (10 000 \$) par année.

Mais, ça me coûte, t'sais, ça ne me coûte pas moins cher que mon enfant ne vive pas à la maison là, t'sais. Je veux dire, je fournis quand



même le plus possible ses vêtements, sa médication, ses besoins de base parce qu'au centre jeunesse, les besoins de base, c'est assez limité. Donc, oui, c'est un fardeau financier qui se rajoute.

Puis ça fait en sorte que les autres enfants écopent aussi, t'sais. Mes autres enfants avaient peut-être besoin de services que j'ai pas pu leur offrir parce que, t'sais, il fallait que je paye pour elle. Puis si t'as pas les moyens de payer, bien ils vont aller chercher de l'argent ailleurs, t'sais. Ils vont faire des déductions à la source où ils vont aller chercher dans ton allocation familiale provinciale. Oui. Donc, on ne s'en sort pas là.

Puis déjà qu'on a un stress qu'on peut dire maintenant post-traumatique avec tout ce qui est arrivé, un stress psychologique. Bien là il y a le stress financier qui embarque par-dessus ça. Puis t'sais, mon enfant, moi, elle est malade psychologiquement, t'sais. Elle a un problème de santé mentale, elle ne va pas bien. Si ma fille avait eu, encore là je vais faire une analogie.

Si ma fille avait eu un cancer, elle serait traitée, soignée puis ça ne me coûterait pas un sou. Elle irait à l'hôpital puis même que j'aurais



- probablement des subventions pour pouvoir m'aider
- avec elle. Mais, ce qu'elle a vécu, t'sais, c'est
- aussi souffrant qu'une maladie là, t'sais, tangible
- qu'on peut... t'sais, qu'on peut reconnaître...
- 5 Q. [39] Hum, hum.
- R.... par un médecin. Puis à ce moment-là, bien c'est
- 7 comme c'est pas reconnu.
- Q. [40] Et je comprends que vous avez voulu vraiment
- nous sensibiliser à cette pression...
- 10 R. Oui.
- Q. [41] ... qui peut avoir un impact sur les autres
- enfants...
- 13 R. Oui.
- 14 Q. **[42]** ... et sur la famille.
- 15 R. C'est sûr.
- Q. [43] On a peu de temps qui reste, mais je voulais
- 17 quand même vous demander. Comme parent, est-ce que
- vous avez été sollicitée par les services dans les
- centres de réadaptation, par , par
- exemple, ou d'autres unités? Est-ce que vous vous
- sentiez la bienvenue? Puis est-ce que vous étiez
- comme parent vraiment intégrée par l'offre de
- 23 service?
- 24 R. Oui. Oui. On a toujours été quand même très bien
- reçu puis très bien intégré dans les centres

jeunesses. C'est sûr que, t'sais, c'est sûr que les besoins sont surtout centrés sur l'enfant. À certains moments on était bien, à certains moments on était moins bien, on se sentait un peu comme pas surutilisé, mais sursollicité parce que, nous, on n'était pas nécessairement rendu à la bonne place ou on n'était pas prêt.

Puis là on se sentait comme obligé de faire des rencontres ou quoi que ce soit. Puis même si mon enfant aussi n'était pas prête. Je vous dirais que ça dépend des centres jeunesse, t'sais. Ils n'ont pas tous la même façon de fonctionner. Donc, ça dépend des centres jeunesse, ça dépend des intervenants.

Mais, grâce à qui nous connaît très bien, on a pu, même des fois sans le dire, mettre nos limites puis le message passait. Puis à un moment donné on se faisait entendre. Mais, oui, c'est sûr qu'on est sollicité pour des rencontres, des rendez-vous, des téléphones, tout ça. Quand ça va moins bien, bien il y a plus de rencontres, plus de rendez-vous, plus de téléphones. Donc, ça prend énormément de temps physiquement puis au niveau aussi psychologiquement là des parents. C'est continuellement.



- Q. [44] Je vais terminer en disant : bravo puis même
- si tu reviens à la maison puis vous vous
- 3 chicanez...
- 4 R. Ah! C'est juste normal.
- o. [45] ... ça ne veut pas dire que vous ne vous aimez
- pas là.
- R. Oui. Non, non, c'est juste normal.
- 8 O. [46] On peut s'aimer pareil.
- 9 R. Ça reste une adolescente.
- 10 O. [47] Et je vous souhaite vraiment une belle et
- longue...
- 12 R. Merci.
- 0. [48] ... heureuse vie familiale devant vous.
- 14 R. Merci.
- 15 Q. **[49]** À vous.
- 16 LA PRÉSIDENTE :
- Merci. On va poursuivre avec Lorraine Richard.
- 18 Mme LORRAINE RICHARD, commissaire:
- 9 Q. [50] Bonjour. Merci beaucoup, beaucoup
- de nous faire part de votre histoire,
- de partager votre histoire avec nous.
- moi, je suis sûre que tu vas réussir, que tu vas
- aller loin. Bravo à vous, comme
- parent, d'avoir été capable de supporter votre
- fille même si le système n'était pas... parce qu'on



- dit toujours, le système, même si vous avez cherché
- de l'aide puis qu'elle n'était pas nécessairement
- au rendez-vous quand vous l'avez demandée, moi, je
- 4 vous dis lâchez pas.
- 5
- 6 R. Merci.
- Q. [51] Merci de nous faire partager, c'est des
- moments sans doute très émotifs pour vous...
- 9 R. Oui.
- Q. [52] ... et vous font revivre plein de choses.
- Mais, vous avez eu la chance d'avoir une personne
- comme dans votre vie.
- 13
- 14 R. Oui.
- 15
- R. C'est notre _____.
- 17
- 18 R. Oui, oui.
- Q. [53] C'est votre , on aimerait...
- 20 R. C'est notre
- Q. [54] On le sait que, bon, au niveau de la DPJ on a
- des bonnes personnes, hein!
- 23
- 24 R. Oui.
- Q. [55] On a des bonnes personnes qui sont dévouées,

mais dans des tâches extrêmement plus complexes,

plus difficiles qu'auparavant, une clientèle de

plus en plus il y a un taux de signalement. C'est

les familles sont plus éclatées qu'auparavant, donc

ça change. Et c'est très, très rare, je te le dis

pour toi, que quelqu'un... En tout cas,

moi, le témoignage que j'ai entendu et c'est

exceptionnel d'avoir eu quelqu'un comme

9

- R. Oui. J'en suis consciente, vraiment.
- Q. [56] ... qui a pu être constante dans ta vie. Puis

moi, je vais parler avec . Tantôt quand vous

avez parlé, tu as dit « je voudrais avoir... » puis

je pense que vous avez parlé... Je peux te tutoyer

aussi?

16

17 R. Oui.

25

7

18 Q. **[57]** Tu as dit « j'ai |

cas » on va dire des cas et t'as dit « j'aimerais

avoir autant de familles impliquées que celle

21 Donc, est-ce que tu constates que, à

travers tous ces cas qu'on te donne pour t'occuper,

les gens, quoi, les familles n'ont pas les moyens,

ils laissent tomber et...

Parce que ça prend quand même une volonté

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

2.4

25



- de la part des parents aussi pour passer à travers tout ce processus-là puis soutenir les enfants.
- R. Effectivement. Bien, les gens que j'accompagne
 majoritairement sont des adolescents. Mais
 maintenant, on est des équipes décloisonnées, donc
 j'accompagne des familles avec des plus jeunes
 enfants. Quand ils sont plus vieux, souvent les
 besoins sont plus grands, les difficultés se sont
 alourdies avec les années, si je peux le dire.

Des familles qui reconnaissent que ça prend des changements et qui sont capables de le faire, ce qu'on leur demande, c'est de mettre leur système familial en déséquilibre, c'est pas évident pour personne.

Je pense que nous, les intervenants, quand on nous demande de changer des choses, on est aussi en réaction. C'est un peu la même chose avec les gens, les familles que j'accompagne. Souvent elles sont capables d'entendre qu'il y a des choses qui ne fonctionnent pas, mais après, de faire le nécessaire, de se mobiliser, puis des fois ils n'ont pas la capacité, ils n'ont pas les compétences, ils n'ont pas le désir aussi parfois de faire ces changements-là.

Q. [58] Ce serait-tu aussi parce qu'on ne leur donne



pas justement la chance de mieux s'investir 1 2 justement pour un meilleur avenir pour leur enfant parce que, bon, ils n'ont pas les services 3 nécessairement qu'eux aussi ont besoin comme famille? R. Oui. Puis c'est certain que la Protection de la jeunesse, quand on sonne à la porte des gens, on... Les gens de l'évaluation ont des délais à 8 respecter. Je comprends qu'ils ont des listes 9 d'attente puis tout ça, puis qu'il faut que ça 10 aille vite aussi, mais il faut prendre le temps 11 quand même de rencontrer les gens. Puis je ne pense 12 pas que c'est en une ou deux rencontres qu'on peut 13 avoir une vision d'ensemble. 14 Je pense que, par le passé, on prenait le 15 temps de bien évaluer. Puis je ne doute pas des 16 compétences des intervenants en tant que telles, 17 mais bien de la lecture de la situation. 18 Si je me présente à domicile une fois, ça 19 se peut que les gens soient en réaction. Deux, 20 trois fois, ça se peut aussi. Mais je pense que 21 c'est important d'aller voir ce qui se cache 22 derrière ces réactions-là. D'aller voir derrière 23 les symptômes, les comportements qui sont dénoncés, 24 qu'est-ce qui se passe réellement. Parce que des 25



- fois derrière les troubles de comportements, il y a d'autres choses qui se cachent.
- Des besoins qui sont criants et chez les
- 4 parents et chez les enfants parce que je pense que
- 5 ça prend un travail d'équipe pour que les choses
- 6 puissent évoluer.
- Q. [59] Tu as parlé aussi beaucoup de l'ordinateur.
- 8 R. Hum.
- 9 O. [60] Je le décrirais, t'sais. Moi, je suis députée
- à l'Assemblée Nationale puis souvent, j'ai souvent
- les journalistes. C'est comme une grosse bête qu'il
- faut qu'on nourrisse. Ça fait que j'avais
- l'impression, à t'entendre, que l'ordinateur, c'est
- une grosse bête...
- 15 R. Oui.
- Q. [61] ... qu'il faut que vous nourrissiez
- constamment là. Dirais-tu que les méthodes de
- travail, de remplir de la paperasse, des
- statistiques, tout ça, c'est allé en augmentant
- depuis la réforme ou c'était sensiblement pareil
- 21 auparavant?
- R. Non. C'est allé en augmentant. Il y a des
- formulaires, il y a des protocoles, il y a toujours
- un document à compléter pour justifier une action
- ou pour justifier un besoin. On nous a transmis,



avec l'ère des technologies, des ordinateurs portables que je devrais utiliser dans chacune de mes rencontres, mais j'ai un malaise. Je trouve que ça crée une barrière, avec un système qui ne fonctionne pas, qui déconnecte régulièrement. On nous demande d'avoir nos agendas aussi à proximité.

Moi, je préfère utiliser un papier. Mon agenda, il est fiable, il ne m'abandonnera pas, sauf si je l'ai oublié au bureau, mais au-delà de... ça va fonctionner.

Ils nous ont fourni en ordinateur portable, en imprimante portable. Je me vois mal installer ça dans un milieu où est-ce que tout est enchevêtré, où est-ce qu'il y a des effets partout, à essayer de me connecter. Ça ne fait pas de sens pour moi.

C'est dans le concret, dans les maisons avec les jeunes. Moi, quand on m'appelle, je ne suis pas souvent au bureau, je préfère de loin être dans l'action, dans le milieu de vie, parce que c'est là que ça se passe, c'est là qu'on doit intervenir, pas derrière mon ordinateur au bureau.

Q. [62] Je peux me permettre, je suis bien d'accord avec toi. Vous devez sûrement avoir, t'sais, moi, je dis toujours « on semble avoir une logique là. »

On comprend tout ça ce que tu nous dis, que ça n'a

10

11

2.2

23

24



- pas de foutu bon sens là que vous ayez de la

 paperasse à remplir puis des stats puis

 l'ordinateur, plus les cas que tu

 dois avoir à t'occuper qui ont des besoins. Puis

 c'est toi là la personne qui doit être en lien puis

 développer une certain relation.

 Vous avez des réunions d'équipe. Est-ce que

 des fois, bon, vous le dites là « ça n'a pas de bon
 - des fois, bon, vous le dites là « ça n'a pas de bon sens, ça n'a pas d'allure. » Vous ne vous sentez pas écoutée. Juste à produire des stats puis de voir les résultats.
- 12 Il faut vraiment que ceux qui restent,

 13 parce qu'il y en a qui tombent au combat. C'est des

 14 personnes comme toi qui sont passionnées parce que

 15 vous devez dénoncer cette situation-là.
- 16 R. Oui. On les a dénoncées lors de réunion d'équipe.

 17 On a essayé d'en parler avec le syndicat. On a

 18 essayé de faire différentes discussions aussi pour

 19 que les chefs de nos chefs soient sollicités, mais

 20 avec le nouveau six, on est rendu une trop grosse

 21 famille.
 - Je pense que la protection de la jeunesse a été noyée dans le système de la santé. On constate beaucoup de choses qui ne fonctionnent pas, mais après on... On nous parle de Focus Groupe, on nous

représente ce travail-là.

6

7

8

9

10

11

20

21

22

23

24

25

parle de chantier. Puis c'est d'ailleurs ce que je me suis fait répondre dernièrement par rapport à tout ça. Par rapport au fait qu'on demande au pilier des équipes de supporter tout le monde. C'est parce que quand j'ai commencé en

protection de la jeunesse, des piliers dans une équipe, il y en avait douze (12) sur quinze (15).

Là on est _____, on ne peut pas supporter les _____

nouveaux intervenants qui viennent
d'arriver avec l'ensemble de la tâche que

- Q. [63] Est-ce que tu peux nous parler un petit peu

 plus de l'unité qui semble avoir fait une

 qrande différence dans la vie
- R. Oui. L'unité était portée par un groupe
 d'intervenantes qui travaillaient là depuis des
 années. douze (12) ans, me
 mentionne, ces intervenantes-là, malheureusement
 ont été... surutilisées, brûlées avec le temps.

L'unité , c'est une unité d'encadrement intensif, mais c'est une unité qui a un double mandat, donc qui accompagne aussi les jeunes qui sont détenus. En protection de la jeunesse, on a des jeunes qui ont des besoins plus grands, qui ont besoin d'être arrêtés, qui ont



besoin d'être stabilisés. Donc, ils sont dirigés

vers la seule unité qu'on a qui est

. Si jamais il y a des filles qui

commettent des délits, on a aussi une seule unité

qui est également , donc c'est un double

mandat.

Les jeunes qui sont envoyés au c'est des jeunes qui ont des grosses difficultés, qui se mettent régulièrement en danger, qu'on ne réussit pas à être efficace dans nos systèmes d'interventions qu'on a tentés. Il y a une chronicité, une dangerosité, une récurrence pour qu'ils puissent intégrer cette unité-là.

Il y a une grille qui est faite à l'appui pour être sûr que les besoins soient bien identifiés. Les nouvelles modifications de la loi maintenant avec le PL-99, nous permettent de garder les jeunes un peu plus longtemps. Contrairement à avant, il ne suffit pas juste de reconnaître la situation puis de souhaiter se mobiliser. Je pense qu'il faut qu'il y ait un changement réel. Et c'est là où on a pu accompagner différemment.

Quand elle était au centre jeunesse en encadrement intensif, nous a tenus...

nous a sorti la chanson je pense qu'il fallait, a

Volume 31, huis clos - 52 -

tenu le bon discours.

2

3 R. Jouer du violon.

4

R. Elle nous a joué du violon pendant toute la rencontre sachant très bien ce qu'on voulait entendre.

8

9 R. Hum!

16

17

18

19

20

21

22

23

- 11 R. Elle est sortie, elle s'est remis les pieds dans
 12 les plats, mais plus tard on a pu l'arrêter. On lui
 13 a demandé de prendre le temps de reconnecter avec
 14 son corps puis c'est là où est-ce que le lien avec
 15 l'éducateur est important.
 - les éducatrices de l'unité, elle n'aurait jamais pu reconnecter avec son corps puis cheminer comme elle l'a fait. Puis ça prend des éducatrices qui sont dévouées, qui sont capables d'aller un peu au-delà de ce qu'on nous demande dans nos systèmes, dans nos façons de faire pour qu'elles puissent avoir des services adaptés.
- Q. **[64]** Merci beaucoup. Merci beaucoup. On aurait besoin d'embaucher de plus en plus.

CSDEPJ 25 février 2020 Volume 31, huis clos - 53 -

- 1 R. Hum, hum.
- 2 Q. [65] On en manque...
- R. Effectivement.
- Q. [66] ... du personnel comme vous, dédié.
- moi, je te souhaite une bonne continuation.
- 6
- 7 R. Merci.
- Q. [67] Poursuis tes rêves.
- 9 R. J'ai l'intention. Merci.
- Q. [68] Et _____, bien je vous souhaite une
- bonne réunification avec toute la petite famille.
- 12
- 13 R. Merci.
- 14 LA PRÉSIDENTE:
- Merci. On va poursuivre avec Michel Rivard.
- M. MICHEL RIVARD, vice-président :
- Q. [69] Je vais essayer de ne pas être émotif.
- fecoutez, d'abord, j'ai un petit
- commentaire pour chacune, après ça j'ai une
- question pour . D'abord, . t'as
- de quoi être fière de toi. Moi, t'as dit tout à
- l'heure : « Moi, les huit derniers mois, je pense
- que j'ai évolué. »
- 24

```
25 février 2020
        Volume 31, huis clos - 54 -
1
2
     O. [70] ...
4
     R.
     Q. [71] Oui. E puis t'es très près de
                                                       , j
     R. C'est les hommes de ma vie, c'est comme...
8
     Q. [72] Alors, vraiment. Oui.
     R. Sincèrement.
10
     Q. [73] T'as de quoi à être fière d'eux,
11
        effectivement. Mais, ils doivent quoi... ils
12
13
        doivent être fiers de toi. Alors, t'as évolué, ça
        va bien. Puis je suis tellement content que tu
14
        réintègres le domicile de tes parents
15
        . C'est... ça me rend heureux.
16
     R. Merci.
17
     Q. [74] Alors, félicitations. « Parrainage » écoute,
18
        j'ai hâte de lire ça.
19
20
21
22
                            . D'abord, t'écoutais pas
23
     Q. [75]
        beaucoup. Alors, c'est formidable et je... on va le
24
        déposer officiellement avec les greffiers, puis
25
```

CSDEPJ

- tout le monde va pouvoir le lire et...
- 2 R. Oui.
- 3 Q. [76] ... on va...
- 5 R. Oui. Pas de problème.
- 6 Q. [77] ...
- 7
- 8 R. Oui.
- formidable comme parent, comme toi , comment
- vous êtes impliqués auprès de votre fille puis il y
- a eu une volonté commune de part et d'autre.
- 13 C'est... c'est... elle a voulu réintégrer votre
- domicile, mais vous avez tout fait pour la
- reprendre et vous vous êtes impliqués.
- L'implication des parents là, c'est ça. Puis en
- plus, c'est rare.
- Moi, c'est ce que j'ai vu pendant vingt-
- cinq (25) ans. Malheureusement, c'est trop rare.
- Mais vous aviez la capacité de le faire puis la
- volonté de le faire. Alors, c'est formidable.
- Bravo, .
- 23 R. Merci.
- Q. [79] Madame l'intervenante, j'ai travaillé avec des
- intervenants pendant vingt-cinq (25) ans, mais



- c'est... c'est extraordinaire votre implication.
- Mais le secret dans ce dossier-là, à part la
- yolonté et l'implication des parents, la volonté
- puis la force qu'elle a, là, c'est...
- le secret, c'est trois ans la même intervenante.
- 6
- 7 R. Oui.
- Q. [80] Encore tout à l'heure, un avocat témoignait à
- l'effet qu'il y a un roulement de personnel comme
- on a jamais vu. Puis c'est ce qu'on nous dit. Bien,
- le secret, c'est ça. C'est la continuité dans
- l'intervention puis dans l'intensité.
- Malheureusement, vous ne pouvez pas le faire dans
- tous vos dossiers, mais vous l'avez fait avec la
- 16
- 17 R. Hum, hum.
- Q. [81] Alors, bien bravo. Puis cette famille-là a été
- chanceuse de vous avoir.
- 20 R. Hum, hum.
- Q. [82] petite question. Le processus
- judiciaire aller à la cour, t'es allée à la cour
- quand même...
- 24
- 25 R. Oui.



- ¹ 0. **[83]** ... quelques fois.
- 2 R. Oui.
- O. [84] D'abord, comment t'as trouvé ça? Puis est-ce
- que t'avais le temps de parler à ton avocat à la
- 5 cour? Parce que les jeunes nous ont dit...
- R. Écoutez...
- o. [85] ... « on leur parle cinq minutes avant le
- 8 tribunal...
- 9 R. Oui.
- 0. [86] ... puis on ne sait pas qu'est-ce qui se
- 11 passe, tout ça. »
- 12 R. Oui. C'est de même.
- Q. [87] Alors, toi, comment t'as vécu ça, de façon
- générale, le passage à la cour devant le juge?
- R. Bien, écoutez, moi au début, je ne voulais pas
- d'avocat. Moi, je voulais... Oui. Moi, c'était je
- me défends toute seule. Je vais en parler, je vais
- parler de mon histoire, je vais parler de ce que
- j'ai vécu, mais toute seule. Malheureusement, je ne
- pouvais pas étant donné que j'étais mineure et tout
- 21 ça.
- Mais, j'ai parlé peut-être effectivement
- cinq minutes à mon ancien avocat. J'ai une nouvelle
- maintenant qui prend beaucoup de temps avec moi.
- Mais, mon ancien avocat, je lui ai parlé pendant



- cinq minutes. Il m'a fait lire un document, un
- document « nier, admettre »...
- 3
- 4 R. La requête.
- 5
- R. Oui, la requête, c'est ça. Il m'a fait lire ça.
- « Là est-ce que tu nies? Est-ce que... O.K.
- Parfait. Attends ici. » Puis à ce moment-là, moi,
- j'étais en encadrement intensif, ça fait que
- j'étais dans ma petite cellule toute seule puis
- j'attendais de passer en cour. Puis « O.K. C'est
- bon. Bien on se voit en cour. » Puis il m'a dit :
- « Ah! Puis si tu veux parler, tu vas pouvoir
- parler. » Hein! Oui. Oui, oui, oui, oui. Inquiétez-
- vous pas avec ça. O.K. Ça fait que j'ai parlé, mais
- j'ai... En tout cas, je peux... je vais en venir
- éventuellement à ça. Mais, on arrive là puis
- c'était super... J'avais déjà connu la cour une
- fois avant, mais c'était...
- 20
- 21 R. Au criminel.
- 22
- R. Oui, c'était criminel. C'était pour quelque chose
- que j'avais vécu. C'était la première fois que
- j'allais en cour par rapport, t'sais, à la Chambre



de la jeunesse là, pour moi. Puis je trouvais ça super... comme si j'avais fait un crime, comme si je m'en allais en prison, genre comme si j'avais tué quelqu'un. Je me sentais, j'avais l'impression...

Puis en plus, il y avait ma TS avec son avocat de la DPJ là ou je ne sais pas trop là, son avocat à elle. Puis je me sentais comme si ma TS, qui était avec moi depuis des années, était contre moi. J'avais cette impression-là. Je me disais « elle est de l'autre bord. » Puis je... et mes parents. Oui. Puis je me disais « c'est quoi qui se passe là? Je suis toute seule. »

fait, elle est venue manger, parce que j'étais en intensif, elle est venue manger avec moi ou... Puis ça allait super bien. Puis là du jour au lendemain, ça... je suis confrontée à... je suis au tribunal avec... contre elle. En tout cas, c'était... c'était vraiment compliqué puis j'ai vraiment trouvé ça « totché ». Puis ça s'est passé super rapidement. Je pense, quinze (15) minutes, c'était fini. J'ai même...

CSDEPJ 25 février 2020 Volume 31, huis clos - 60 -

1

2 On n'a rien compris.

3

R. Oui, on n'a rien compris. Mes parents ont été amenés à témoigner « est-ce que vous niez ça? Vous acceptez ça? » blabla. Mon père comprenait pas, il était comme « O.K. Oui. O.K. Non. » Mais, il ne 7 savait rien de ce qui allait se passer, il ne savait pas en quoi ça concernait de dire « oui », en quoi ça concernait de dire « non », ou en quoi 10 ça concernait de dire que c'était pas ça qui 11 s'était passé. Il ne comprenait pas, il n'avait pas 12 eu l'information de c'est quoi qui va se passer 13 dans cette... à ce moment-là. 14

Donc, c'est ça. Moi aussi j'ai vécu la même chose que mon père et que ma mère. Ma travailleuse sociale, aussi, je crois, qu'elle a dû faire ce bout-là aussi.

19

20 R. Non.

21

22 R. Ah! C'est son avocat.

23

R. C'est la requête, c'est le document...

25

15

16

17

1 :

- 2 R. Oui. O.K. C'est ça. Oui, c'est ça.
- 3
- 4 R. C'est pour documenter la situation.
- 5
- R. Oui. Puis après, bien ça a été mon tour de parler.
- Puis ça n'a pas été super productif à ce moment-là
- parce que le juge m'a... m'a... c'est...
- 9
- 10 R. T'étais pas dans la reconnaissance de tes
- 11 difficultés...
- 12
- R. Non, c'est ça.
- 14
- 15 R. ... de tes fragilités disons.
- 16
- R. Non, c'est ça. J'étais pas vraiment à la même place
- qu'aujourd'hui.
- 19
- 20 R. Non.
- 21
- 22 R. C'est ça. C'est ça.
- 23
- R. Mais, ça a été productif.

```
Volume 31, huis clos - 62 -
         LA PRÉSIDENTE :
1
      Q. [88] On peut comprendre.
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
         LA PRÉSIDENTE :
21
      Q. [89] C'est bon ça.
22
23
      R.
24
```

CSDEPJ

25 février 2020



- 0. **[90]** On n'est jamais...
- 2 R. Ça a quand même été positif.
- O. [91] On n'est jamais si bien servi que par soi-
- 4 même.
- R. Exactement. Exactement.
- 6 O. [92] T'avais une question, Lise?
- 7 Mme LISE LAVALLÉE, commissaire :
- 8 O. [93] Bien, une petite question ou peut-être un
- petit commentaire parce que j'ai compris que tu
- étais pour être une survivante.
- 11
- 12 R. Oui.
- Q. [94] Je connais le projet parce que je me suis
- impliquée beaucoup, beaucoup dans un dossier
- particulier. Je ne veux pas aller dans les détails.
- 16 R. Oui. O.K.
- Q. [95] Mais, je ne sais pas si vous avez fait des
- démarches pour voir si vous auriez certains droits
- 19 avec l'IVAC.
- 20 R. Oui.
- 21 Q. [96] Parce que... C'est fait?
- 22
- 23 R. Oui.
- Q. [97] O.K. Parce que je sais qu'il y a peut-être des
- ouvertures qui vont...

- 1 :
- 2 R. Ah!
- Q. [98] Je ne sais pas si ça va se faire, mais qu'il y
- a des filles qui ont été pris dans certains réseaux
- puis qui ont tenté cette démarche-là pour avoir du
- soutien parce qu'on sait que ça coûte cher puis...
- 7 R. O.K.
- Q. [99] Oui, il y a des dommages collatéraux.
- R. Oui. Bien ça, on pourrait en parler longtemps parce
- que ça fait des années qu'on est avec IVAC puis on
- court après eux, littéralement.
- 12 Q. [100] L'école aussi?
- R. On appelle, ils rappellent là. « Ah! Mais là, il
- faut que t'appelles la personne... O.K. Mais là,
- finalement on va passer par tes parents. O.K. Mais
- non, finalement on va parler à la jeune. Mais là, à
- la place, il faut qu'ils parlent... » C'est...
- c'est n'importe quoi. Ça fait peut-être mettons

- 21 Puis c'est jamais
- possible de se parler. C'est jamais possible de
- comprendre. À suivre.
- Q. [101] Je vous inviterais à aller voir votre député.
- R. Ah! Oui. Oui, oui, oui. Oui, oui.



- 1 LA PRÉSIDENTE :
- 2 Q. [102] Quand c'est une députée qui dit ça, prenez-la
- au sérieux.
- 4 R. Parfait.
- Q. [103] Bien, le moment qu'on avait ensemble est
- terminé. Au nom de mes collègues, je veux encore
- vous dire merci beaucoup.
- 8 R. Hum, hum.
- 9 O. [104] Madame, en vous écoutant parler, je sens que
- cette famille-là, c'est comme devenue un clan
- indestructible et bravo. Bravo pour avoir tenu,
- vous, votre conjoint et les frères, d'avoir tenu...
- vous avez tenu la place de votre fille.
- 14
- 15 R. Oui.
- Q. [105] Et ça, c'est extraordinaire.
- 17 R. Oui.
- 0. [106] Madame l'intervenante, écoutez, j'aurais
- tellement, je le dis, j'aurais tellement souhaité
- que vous soyez capable de crier votre travail et
- comment c'est important puis que la notion de
- temps, puis on l'a entendue beaucoup, beaucoup,
- beaucoup, beaucoup, ça prend du temps pour être en
- confiance. Ça prend du temps pour accompagner. Ça
- prend du temps pour tout. Et je sais que, le temps,

- c'est malheureusement ce qui vous manque
- énormément. Pour travailler avec des humains, le
- temps, c'est comme assez important.
- Chère , j'ai l'impression en
- t'entendant parler, que t'es en train de monter des
- 6 marches là. Ça fait que là il y a une problème
- marche qui est
- 8
- 9 R. Hum, hum.
- Q. [107] Il y a une autre marche qui va être devenir
- 11
- 12
- 13 R. Oui.
- Q. [108] Et ensuite, l'autre marche,
- . Alors, vraiment on n'a aucun doute que tu
- vas réussir.
- 17 R. Merci.
- Q. [109] Comme disait quelqu'un, ton rêve là, tu vas
- réussir. Tu veux changer les choses, on n'a pas de
- doute que tu vas changer les choses pour le mieux.
- 21 R. Merci.
- Q. [110] Pour tous les enfants du Québec.
- R. Merci beaucoup.
- Q. [111] Et comme le soulignait Michel Rivard, ton
- document, va être déposé.



- 1 R. Oui.
- Q. [112] Donc, il va faire partie des archives de la
- Commission. Ça va être là pour tout le temps.
- 4 R. Ah! Merci.
- Q. [113] Alors, merci. Merci infiniment à vous trois.
- Bonne continuation. Merci de votre générosité.
- Merci pour votre partage. Merci pour la confiance
- que vous nous avez faite en venant nous parler
- aujourd'hui. Merci infiniment.
- 10 R. Merci pour votre écoute. Oui.
- Q. [114] Bonne fin de journée. Merci beaucoup.
- 12 R. Merci.
- Q. [115] Merci. Alors, on va lever le huis clos dès
- que les témoins seront sortis. Et nous prendrons
- dix (10) minutes de pause avant d'installer les
- prochains témoins. Merci.
- 17 SUSPENSION DE L'AUDIENCE



SERMENT	D'OFFICE
---------	----------

1

Je, soussignée, **DIANE BEAUCHAMP**, sténographe 3 officielle, dûment assermentée comme telle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription fidèle et exacte des notes recueillies au moyen de l'enregistrement numérique, le tout hors de mon 8 contrôle et au meilleur de la qualité dudit 9 enregistrement, le tout, conformément à la Loi. 10 Et j'ai signé, 11

12

13

14

15

16

DIANE BEAUCHAMP